

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 NOVEMBRE 2017

Date et heure de la séance	27 novembre à 20h30
Lieu	Mairie de Jaleyrac
Date de la convocation	21 novembre 2017
Président de séance	Gérard LEYMONIE
Secrétaire de séance	Olivier ROCHE
Nombre de délégués en exercice	31
Nombre de délégués présents	25
Nombre de pouvoirs	3
Présents ou représentés	28

Présents : Qualité :

Presents:	Quante:
Christiane BALMISSE	Adjointe au Maire de Le Vigean
Maryse BONNET	Adjointe au Maire de Mauriac
Marie-Louise CHAMBRE	Adjointe au Maire de Mauriac
Marie-Hélène CHASTRE	Membre du Bureau, Maire de Drugeac
Christian CHEMINADE	Adjoint au Maire de Mauriac
Marie-Claude DONNADIEU	Conseillère Municipale de Mauriac
Gérard DURAND	Adjoint au Maire de Jaleyrac
Georgette FUMEL	Adjointe au Maire de Chalvignac
Emile LACOSTE	Adjoint au Maire de Mauriac
Monique LAFARGE	Adjointe au Maire de Mauriac
Gérard LAMPLE	Vice-président, Maire de Moussages
Michel LAPORTE	Membre du Bureau, Maire de Salins
Gérard LEYMONIE	Président, Maire de Mauriac
Serge LEYMONIE	Membre du Bureau, Maire de Chalvignac
Alain MALASSAGNE	Adjoint au Maire de Le Vigean
Odile PEYRIDIEUX	Adjointe au Maire de Mauriac
Olivier ROCHE	Membre du Bureau, Maire de Jaleyrac
Jacques ROMEUF	Adjoint au Maire de Drugeac
Philippe SOIRAT	Conseiller Municipal de Mauriac
Jean-Pierre SOULIER	Vice-président, Maire de Le Vigean
Danielle VERNIER-ISNARD	Conseillère Municipale de Mauriac
Christian VERT	Adjoint au Maire de Moussages
Serge VIALLEMONTEIL	Membre du Bureau, Maire de Sourniac
Jean-Michel VIGNAL	Membre du Bureau, Maire d'Auzers

Suppléant :Qualité :Suppléant de :Thierry CHAMBONAdjoint au Maire de ArchesYves MAGNE

Représenté : Qualité : Pouvoir donné à :

Alain FARON	Adjoint au Maire de Mauriac	Marie-Louise CHAMBRE
Alain FREYRIA	Membre du Bureau, Maire de Méallet	Jean-Pierre SOULIER
Claudine ROYER	Conseillère Municipale de Mauriac	Gérard DURAND

Excusés : Oualité :

Didier DELTHEIL	Conseiller Municipal de Mauriac	
Gildas JUILLARD	Conseiller Municipal de Mauriac	
François POUCHOT	Adjoint au Maire de Le Vigean	

Maison des Services – Place Gambetta – BP 53 – 15200 MAURIAC Tél: 04.71.68.27.32 administration@paysdemauriac.fr Fax: 04.71.68.35.64

Siret: 241 500 271 000 51 Code APE: 8411Z





Avant de débuter la séance, le Président remercie la commune de Jaleyrac d'accueillir ce Conseil communautaire.

Gérard LEYMONIE énumère les pouvoirs et constate que le quorum est atteint. La séance est ouverte.

Olivier Roche est désigné secrétaire de séance

# 1 Approbation du procès verbal de la séance du 16 octobre 2017

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

DECIDE d'adopter en l'état le compte-rendu de la séance du 16 octobre 2017 ;

Présents ou représentés : 28

Abstentions: 0

Suffrages exprimés: 28

Votes pour : 28 Votes contre : 0

# 2 Compte rendu des décisions du Président

<u>Plusieurs Décisions du 26 octobre 2017</u> concernant l'attribution du marché public enlèvement et traitement des déchets non toxiques de la déchèterie

# - 2017/7 : Lot 1- déchets verts

Attribué à la SARL Mauriac Récupération pour les montants de 33 € TTC par tonne et 55€ TTC par rotation de benne (dépense prévisionnelle annuelle de 34 595 € TTC)

## - 2017/8 : Lot 2 – bois traité

Attribué à la SARL Mauriac Récupération pour les montants de 57.20 € TTC par tonne et 121€ TTC par rotation de benne (dépense prévisionnelle annuelle de 23 247.4 € TTC)

#### - 2017/9 : Lot 3 – ferrailles

Attribué à la SARL Mauriac Récupération pour les montants de 90 € TTC (rachat) par tonne et 0€ TTC par rotation de benne (recette prévisionnelle annuelle de 7 740 € TTC)

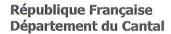
# - 2017/10 : Lot 4 - plâtres

Attribué à la SARL Mauriac Récupération pour les montants suivants :

- Conditions initiales du marché (benne du prestataire) : 132,00 €TTC par tonne, 144,00 €TTC par rotation de benne et 84,00 €TTC de location mensuelle d'une benne ;
- Conditions modifiées du marché (une benne achetée par la CC): 132,00 €TTC par tonne et 144,00
  €TTC par rotation de benne.

Ce marché représente une dépense prévisionnelle annuelle 8 664,00 €TTC aux conditions initiales et de 7 656,00 €TTC aux conditions modifiées.

Maison des Services – Place Gambetta – BP 53 – 15200 MAURIAC Tél: 04.71.68.27.32 administration@paysdemauriac.fr Fax: 04.71.68.35.64





- 2017/8 : Lot 5 – gravats

Attribué à la SARL Mauriac Récupération pour les montants suivants :

- Conditions initiales du marché (traitement inclus) : 8,40 €TTC par tonne et 180,00 €TTC par rotation de benne ;
- Conditions modifiées du marché (dépôt à Drugeac) : 108,00 €TTC par rotation de benne.

Ce marché représente une dépense prévisionnelle annuelle 7 580,40 €TTC aux conditions initiales et de 3 132,00 €TTC aux conditions modifiées.

Tarifs similaires

<u>Décision du 26 octobre 2017</u> : attribution de marché public, Centre aquatique du Pays de Mauriac : réparation des sous faces extérieures

Marché attribué à la SARL Hubert Joanny, pour un montant de 110 497,90 €HT, assorti d'une tranche optionnelle de 35 706,00 €HT.

# 3 Contrat Ambition Région 2017-2019

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter le Conseil Régional pour la signature du contrat Ambition Région avec la communauté de communes du Pays de Mauriac sur la période 2017-2019,
  - APPROUVE le programme d'actions et la maquette financière annexés à la présente délibération,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document contractuel lié à la mise en œuvre du contrat Ambition Région avec le Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes.
  - CHARGE Monsieur le Président d'exécuter la présente.

Présents ou représentés : 28

Abstentions: 0

Suffrages exprimés : 28

Votes pour : 28 Votes contre : 0

## 4 Economie - Zone d'activité de Marsalou : vente d'une parcelle de terrain

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- APPROUVE le projet de cession d'une parcelle de 2 272 m² (cadastrée AH274p) sur la zone d'activités de Marsalou, à 38,80 € HT le m² et 1€ HT le m² pour les bandes de terrain grevées de servitude de passage, à la SCI de Marsalou soit un montant total de 76 360 € HT;
- DIT que l'ensemble des frais annexes et d'actes sera à la charge de l'acquéreur;

Siret: 241 500 271 000 51 Code APE: 8411Z

Tél: 04.71.68.27.32 04.71.68.35.64





• AUTORISE Monsieur le Président à réaliser la transaction et à signer tout document nécessaire à sa mise en oeuvre.

Présents ou représentés : 28

Abstentions: 0

Suffrages exprimés : 28

*Votes pour : 28 Votes contre : 0* 

# 5 Portage de repas : convention de partenariat avec l'association Intermédiaire

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- APPROUVE le projet de convention de portage de repas à domicile avec l'Association Intermédiaire Nord Ouest Cantal;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer cette convention avec l'Association Intermédiaire et tout document s'y rapportant;
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité;
- CHARGE Monsieur le Président d'exécuter la présente.

Présents ou représentés : 28

Abstentions: 0

Suffrages exprimés : 28

Votes pour : 28 Votes contre : 0

Maison des Services – Place Gambetta – BP 53 – 15200 MAURIAC Tél: 04.71.68.27.32 administration@paysdemauriac.fr Fax: 04.71.68.35.64

Siret: 241 500 271 000 51 Code APE: 8411Z





# 6 Déchetterie : évolution des tarifs et des horaires

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

# DIT que ces nouveaux tarifs seront effectifs à compter du 1er janvier 2018 ;

VALIDE les tarifs tels que détaillés ci-dessous :

Particuliers résidant sur le territoire	Tous types de déchets
communautaire	Gratuit
Particuliers résidant hors territoire	Tous types de déchets
communautaire	5 € par passage
Professionnels	Cartons et ferrailles
	Gratuit
	Autres déchets autorisés*
	15 € par m3

<sup>\*</sup>conformément au règlement de la déchetterie

VALIDE les nouveaux horaires d'ouverture de la déchetterie tels que présentés ci-dessous :

Lundi au vendredi: 13h30 - 17h30

Samedi: 10h - 12h / 13h30 - 17h30

Dimanche et jours fériés : fermé

- DIT que les nouveaux tarifs et les nouveaux horaires d'ouverture de la déchetterie seront effectifs à compter du  $1^{er}$  janvier 2018 ;
  - Dit que le règlement intérieur de la déchetterie est modifié en conséquence ;
  - CHARGE Monsieur le Président d'exécuter la présente.

Présents ou représentés : 28

Abstentions: 0

Suffrages exprimés: 28

Votes pour : 28 Votes contre : 0

# 7 Avenant à la convention d'objectifs avec l'ASLJ

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- DECIDE
- de valider l'avenant à la convention d'objectifs tel que joint en annexe;
- d'attribuer à l'ASLJ une contribution complémentaire de 22€ par heure de surveillance jusqu'au 30 juin 2018 soit un montant total estimé à 3 855.50€ ;

Maison des Services – Place Gambetta – BP 53 – 15200 MAURIAC Tél: 04.71.68.27.32 administration@paysdemauriac.fr Fax: 04.71.68.35.64

Siret: 241 500 271 000 51 Code APE: 8411Z



# République Française Département du Cantal

#### Conseil communautaire

- d'autoriser le Président à signer l'avenant à la convention d'objectifs et tout document s'y rapportant;
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité;
- CHARGE Monsieur le Président d'exécuter la présente.

Présents ou représentés : 28

Abstentions: 0

Suffrages exprimés : 28

Votes pour : 28 Votes contre : 0

# 8 Convention d'engagement partenarial avec le Centre des Finances Publiques de Mauriac

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

#### DECIDE

- 1. de valider le principe d'une convention d'engagement partenarial avec le Centre des Finances Publiques de Mauriac organisé autour des quatre axes majeurs de progrès tel que présentés dans la délibération ;
- 2. d'autoriser le Président à signer une convention d'engagement partenarial avec le Centre des Finances Publiques de Mauriac ;
- CHARGE Monsieur le Président d'exécuter la présente.

Présents ou représentés : 28

Abstentions: 0

Suffrages exprimés : 28

Votes pour : 28 Votes contre : 0

Maison des Services – Place Gambetta – BP 53 – 15200 MAURIAC Tél: 04.71.68.27.32 administration@paysdemauriac.fr Fax: 04.71.68.35.64





# Conseil communautaire 9 Finances

## 9.1 Admissions en non-valeur

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

DECIDE l'admission en non valeur des créances suivantes :

	The state of the s	aleur des creances survant		To a second
Exercice	Nom du débiteur	Objet du titre	Montant (€)	Reste à recouvrer (€)
2013	Le chèque lire	Pass cantal école danse 3em trimestre	44	44
2014	Charlanne alexandre antiquités	Dépôt déchetterie juillet 2m3	10	10
2014	Rousseyre alexandra	Danse 1er trimestre 2014-2015	59	59
2014	Briconautes	Dépôt déchetterie octobre 3m3	15	15
2015	Jacques et Cie entreprise	Dépôt déchetterie janvier 2015	50	50
2015	Rousseyre alexandra	Danse 2e trimestre 2014-2015	59	59

CONSTATE l'inscription de ces admissions en non valeur au budget de la Communauté de communes (ligne 6541) pour un montant total de 237 € ;

CHARGE Monsieur le Président et Madame le Receveur, chacun en ce qui le concerne, d'exécuter la présente.

Présents ou représentés : 28

Abstentions: 0

Suffrages exprimés : 28

Votes pour : 28 Votes contre : 0

Maison des Services – Place Gambetta – BP 53 – 15200 MAURIAC Tél: 04.71.68.27.32 administration@paysdemauriac.fr Fax: 04.71.68.35.64





# 9.2 Décisions modificatives du budget général et du budget annexe des déchets ménagers

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

APPROUVE la décision modificative n°1 du budget général de la Communauté de communes du Pays de Mauriac, telle que présentée ci-dessous :

Dépenses d'investissement

Article	Intitulé	BP 2017	DM1	Nouveau budget
Total 001 solde d'exécut	ion reporté	0.00		0.00
Total 020 Dépenses imp	révues	0.00		0.00
192	plus ou moins values sur cession, d'immos	0.00		
Total 040 opérations d'o	rdre de transfert en sections	0.00		0.00
Total 041 opérations patrimoniales		0.00		0.00
1641	Emprunts en euros	89 300.00	109 443.17	198 743.17
Total 16 remboursement d'emprunts		89 300.00	E & 75 5 5 5	198 743.17
Total 20 immos incorpor	relles	40 684.00		40 684.00
Total 204 subventions éc	quip versées	33 327.00		33 327.00
Total 21 immos corporel	les	28 500.00		28 500.00
2312	Immos en cours terrains	0.00		
2313	Immos en cours construction	16 668.15	-317.84	16 350.31
2315	Immos en cours inst techniques	0.00		
238	Avance cde immo corporelle	0.00		
Total 23 immos en cours		16 668.15		16 350.31
Total 26 particip. et creai	nces rattachées	0.00		0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		208 479.15		317 604.48

## Recettes d'investissement

Article		Intitulé	BP 2017	DM1	Nouveau budget
Total 001 excédent d'investissement reporté			1 542.88		1 542.88
Total 21 virement de la se	ection de foncti	onnement	15 000.00		15 000.00
Total 024 produit de cess	ions		0.00		0.00
Total 040 opération d'ord	re de transfert	entre sections	57 985.39	PARTITION OF THE PARTIES.	57 985.39
2033	Frais d'insert	ion	0.00		
2111	Terrains nus		0.00		
2158 Total 041 Opérations	installations, technique	matériel, outillage	0.00	109 125.33	109 125.33
patrimoniales			0.00		109 125.33
Total 10 dotations fonds	div. réserve		133 950.88		133 950.88
Total 13 sub d'investisser	ment		0.00		0.00
2031		Frais d'étude	0.00		
Total 20 Immos incorpore	elles		0.00		0.00
2313		Constructions	0.00		
Total 23 Immos en cours			0.00		0.00
1641		Emprunts	0.00		
Total 16 Emprunts et dett	es assimilées		0.00		0.00
TOTAL RECETTES INVES	TISSEMENT		208 479 15		317 604 48

Maison des Services – Place Gambetta – BP 53 – 15200 MAURIAC administration@paysdemauriac.fr Fax :

Siret: 241 500 271 000 51 Code APE: 8411Z

Tél: 04.71.68.27.32





APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe des déchets ménagers de la Communauté de communes du Pays de Mauriac, telle que présentée ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement

	ses de fonctionnement			
Article	Intitulé	Proposé 2017	DM1	Nouveau budget
60612	Energie électricité	800.00		800.00
60622	Carburants	25 000.00	-1 000.00	24 000.00
60631	Fournitures entretien	150.00		150.00
60632	Petit équipement	1 000.00		1 000.00
60636	Vêtements de travail	1 200.00		1 200.00
6064	Fournitures administratives	0.00		0.00
611	Contrats de prestation de service	115 000.00	-1 184.77	113 815.23
6132	Location immobilière	500.00		500.00
6135	Location mobilière			
614	Charges locatives			
61521	Entretien de terrain			
615221	Entretien bâtiments			
61551	Entretien matériel roulant	26 000.00		26 000.00
61558	Entretien autres biens mobiliers			
6156	Maintenance	1 000.00		1 000.00
6161	Assurances	2 826.80		2 826.80
6184	Versements à des organismes de formation	600.00		600.00
6231	Annonces insertions	375.08		375.08
6236	Catalogues imprimés	100.00		100.00
6256	Mission	400.00		400.00
6262	Frais télécommunications	1 100.00		1 100.00
62878	Remboursement autres organismes	0.00		0.00
6288	Autres services extérieurs	300.00		300.00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	450.00		450.00
Total 11	Charges à caractère général	176 801.88		174 617.11
Total 12	Charges de personnel	232 275.77		232 275,77
	3 virement section invest	38 280.82		38 280.82
6811	Dotations aux amort des immos incorporelles et corporelles	2 260.63	2 184.77	4 445.40
	al 042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	2 260.63		4 445.40
courante		263 610.00		263 610.00
Total 66	charges financières	8 458.90		8 458.90
	DES DEPENSES DE ONNEMENT	721 688.00		721 688.00

## Recettes de fonctionnement

Article	Intitulé	Proposé 2017	DM1	Nouveau budget
Total 0	13 atténuation de charges	30 458.00		30 458.00
70688	Autres prestations de service	200.00		200.00
	O produits des services, du e et ventes diverses	200.00		200.00

Maison des Services – Place Gambetta – BP 53 – 15200 MAURIAC administration@paysdemauriac.fr Fax :

Tél: 04.71.68.27.32





Total 73 impôts et taxes	671 030.00	671 030.00
Total 75 autres prod gestion courante	20 000.00	20 000.00
Total 77 produits exceptionnels	0.00	0.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	721 688.00	721 688.00

Dépenses d'investissement

Article	Intitulé	Proposé 2017	DM1	Nouveau budget
1641	Emprunts en euros	26 748.11		26 748.11
Total 16	remboursement d'emprunts	26 748.11		26 748.11
Total 20	immos incorporelles	0.00		0.00
2128	Autres agencements et aménagement de terrains			
2158	Autres matériels et outillage	4 000.00	109 125.33	113 125.33
2184	Mobilier			
2188	Autres immos corporelles	12 500.00	2 502.61	15 002.61
Total 21	immos corporelles	16 500.00		128 127.94
	DES DEPENSES STISSEMENT	43 248.11		154 876.05

#### Recettes d'investissement

Article	Intitulé	Proposé 2017	DM1	Nouveau budget
Total 21 virement de la section de fonctionnement		38 280.82		38 280.82
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 228.63	2 184.77	4 413.40
28188	Autres immo corporelles	32.00		32.00
Total 040 Opérations d'ordre d transfert entre sections		2 260.63		4 445.40
Total 10 dotations fonds div. réserve		2 706.66		2 706.66
1641	Emprunts en euros		109 443.17	109 443.17
Total 16 remboursement d'emprunts				109 443.17
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		43 248.11		154 876.05

CHARGE Monsieur le Président et Madame le Receveur, chacun en ce qui le concerne, d'exécuter la présente.

Présents ou représentés : 28

Abstentions: 0

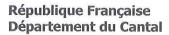
Suffrages exprimés : 28

Votes pour : 28 Votes contre : 0

Maison des Services – Place Gambetta – BP 53 – 15200 MAURIAC administration@paysdemauriac.fr Fax :

Siret: 241 500 271 000 51 Code APE: 8411Z

Tél: 04.71.68.27.32





# 10 Sollicitation d'un fonds de concours de la commune de Mauriac

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, Vu l'article L.5214-16 du code général des collectivités locales,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

SOLLICITE le versement par la commune de Mauriac d'un fonds de concours d'un montant de 14 281,10 € destiné au financement du fonctionnement du centre aquatique communautaire ;

CHARGE Monsieur le Président et Madame le Receveur, chacun en ce qui le concerne, d'exécuter la présente.

Présents ou représentés : 28

Abstentions: 0

Suffrages exprimés : 28

Votes pour : 28 Votes contre : 0

# 10 Questions diverses

En l'absence de question diverse, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 22h05.

Le Président

Gérard LEYMONIE

Affiché le :

Publié sur le site Internet de la Communauté de communes le :

N 4 DEC. 2017

Siret: 241 500 271 000 51 Code APE: 8411Z

Tél: 04.71.68.27.32